

<http://www.ujfp.org/spip.php?article6868>



LETTRE OUVERTE DE LA CAMPAGNE BDS FRANCE À FRANCE TÉLÉVISIONS

- BDS - Les actions BDS -



Date de mise en ligne : mercredi 9 janvier 2019

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

4 janvier 2019

Lettre ouverte de la Campagne BDS France à

Mme la présidente directrice générale de France Télévisions Delphine Ernotte

Aux 14 membres du conseil d'administration de France Télévisions dont les membres du C.S.A

Aux cinq personnalités indépendantes du comité d'éthique de France Télévisions

France Télévisions se réclame d'une « Charte d'éthique » quant à ses « Engagements éthiques et déontologiques en matière de contenu des produits diffusés », visant entre autres à « contribuer au respect des droits de la personne, notamment de sa dignité, et la lutte contre les discriminations » et à la « promotion du vivre ensemble » (décembre 2017, pp. 22-23).

France Télévisions est par ailleurs membre de l'Union Européenne des radios télévisions publiques (U.E.R.) qui vient d'accepter en septembre l'organisation de l'Eurovision à Tel Aviv du 14 au 18 Mai 2019. L'U.E.R a demandé pour cet accueil à Israël des garanties « en matière de sécurité, d'accès pour tous, de liberté d'expression et du respect du caractère apolitique de ce concours » et a rappelé les valeurs du concours que sont la diversité et l'ouverture à tous.

Cette situation nous conduit, ainsi que de nombreux artistes et acteurs culturels en France et dans le monde entier, à soulever plusieurs questions :

- Comment est-il possible de parler d'un concours apolitique quand celui-ci sera accueilli dans un pays qui pratique l'apartheid à l'égard des Palestiniens (colonisation, occupation illégale, violation permanente de leurs droits humains) et cherche à se servir de l'Eurovision pour redorer son image ?

- Comment parler d'une garantie de la liberté d'expression et d'ouverture à tous dans un pays qui vient de voter la « loi de l'État nation du peuple juif » qui confère un mandat constitutionnel de discrimination raciale contre les Palestiniens ?

- Comment évoquer l'accès à tous et la diversité alors que de nombreux participant(e)s et spectateurs/trices seront très probablement victimes d'un refoulement vu les difficultés permanentes d'entrer en Israël ?

Nous pensons que France Télévisions et l'U.E.R, en retransmettant sur leurs chaînes de télévision le concours de l'Eurovision accueilli à Tel Aviv, se rendraient complices des violations des droits humains des Palestiniens en fermant les yeux sur le contexte des massacres perpétrés récemment encore et encore par les forces israéliennes dans la bande de Gaza assiégée.

C'est pourquoi nous invitons France 2 et ITV Studios France à respecter la charte éthique de France Télévisions et à ne pas « reconduire leur engagement à retransmettre en direct la sélection nationale Destination Eurovision qui

LETTRE OUVERTE DE LA CAMPAGNE BDS FRANCE À FRANCE TÉLÉVISIONS

désignera la/le ou les représentant(e)s de la France au 64ème concours de L'Eurovision » si celui-ci est organisé à Tel Aviv, capitale de l'apartheid israélien.

140 artistes appellent au boycott de l'Eurovision si le concours a lieu en Israël. Une pétition de même contenu a recueilli plus de 20 000 signataires.

Nous souhaitons vivement :

Que vous refusiez de blanchir le régime israélien avec la retransmission de l'Eurovision 2019.

Que vous vous détourniez de l'Eurovision 2019 accueillie à Tel Aviv.

Alors nous serons fier(e)s de notre radiotélévision publique !

Dans l'attente d'une réponse nous vous adressons nos sincères salutations

Pour la Campagne BDS France,

Brigitte Challande et Jean-Guy Greilsamer